

CARTE DES GROUPEMENTS VÉGÉTAUX DE L'ILE DE PORT-CROS (Var)

Indice bibliographique : F 12.19.4

Dans une étude phytosociologique consacrée aux Iles d'Hyères (1), j'écrivais, en 1937, qu'en fait la forêt climacique (*Quercetum ilicis*) n'y existait plus que sous la forme d'îlots de faible étendue — d'ailleurs très beaux — en certains points. Par ailleurs, j'indiquais que l'exploitation humaine n'ayant pas eu, aux Iles, la même continuité que sur le continent voisin, la végétation avait pu y évoluer librement pendant d'assez longues périodes sans coupes rases ou incendies; c'est pourquoi, d'ailleurs, j'avais commencé l'étude phytosociologique de la Provence cristalline par les Iles d'Hyères.

Les circonstances ne m'ont permis de revoir ces îles qu'en 1951, plus de quinze ans après l'étude rappelée ci-dessus. Dans le travail publié en 1937, je n'avais pas établi, pour les groupements végétaux définis aux Iles, une carte du type de celle de Port-Cros dont je reproduis ici un schéma en noir, et c'est regrettable, car les comparaisons avec l'état actuel de ces groupements eussent été plus précises. Néanmoins, la réalité actuelle comparée aux souvenirs et aux notes que j'en avais alors rapportés fait apparaître des changements notables, dans la végétation de Port-Cros notamment.

J'avais été frappé, il y a quinze ans, par l'énorme extension et le magnifique développement du maquis élevé, impénétrable, à *Arbutus unedo* et *Erica arborea*, avec des Bruyères dépassant 4 mètres et des Arbousiers 6 mètres de hauteur. Mais la forêt de Chêne vert, certainement moins bien développée qu'aujourd'hui, y avait beaucoup moins fixé mon attention.

En 1951, en même temps que je constatais la plus grande hauteur moyenne des Arbousiers et Bruyères (certains chemins, vers la Palu par exemple, sont taillés entièrement dans la masse des Arbousiers et Bruyères hauts de 5 à 8 mètres), je fus frappé — et ce fut une agréable surprise — par le développement considérable du Chêne vert. Le centre et l'Ouest de l'île en sont pratiquement cou-

(1) R. MOLINIER. Les Iles d'Hyères: étude phytosociologique. *Ann. Soc. hist. nat.* Toulon, n° 21.

verts entièrement, et le maquis se cantonne autour des Forts de l'Estissac, de l'Eminence, de la Vigie ainsi que sur les pentes dominant Port-Man.

Cette localisation désigne les points de l'Ile où la dégradation avait autrefois atteint le plus d'intensité, où la reconstitution de la forêt de Chêne vert est nécessairement plus lente ; mais le Chêne vert n'est pratiquement absent nulle part et, même en ces points de moindre reconstitution, il apparaît toujours, plus ou moins disséminé dans un maquis actuellement très dense, à son optimum peut-on dire, prêt à passer au *Quercetum ilicis* : il suffit que les Chênes présents se développent.

En somme, aucun incendie n'ayant ravagé Port-Cros depuis plus de cinquante ans, et l'Ile étant protégée, avec une attention admirable, par ses propriétaires M. et Mme HENRY, on peut aujourd'hui dire que la Chênaie d'Yeuse originelle est reconstituée sur la plus grande partie de l'Ile de Port-Cros et prête à la recouvrir entièrement (1).

Avec des arbres plus élevés, un peu moins de Pins d'Alep, un sous-bois un peu moins riche en Arbousiers et Bruyères, ce serait absolument la forêt climacique telle qu'elle existait aux Iles avant les déprédations humaines.

Je ne connais pas d'équivalent, en Provence et en France méditerranéenne, à cette forêt de Chêne vert. C'est là un caractère vraiment exceptionnel et qui devrait valoir à cette forêt une attention toute particulière des pouvoirs publics.

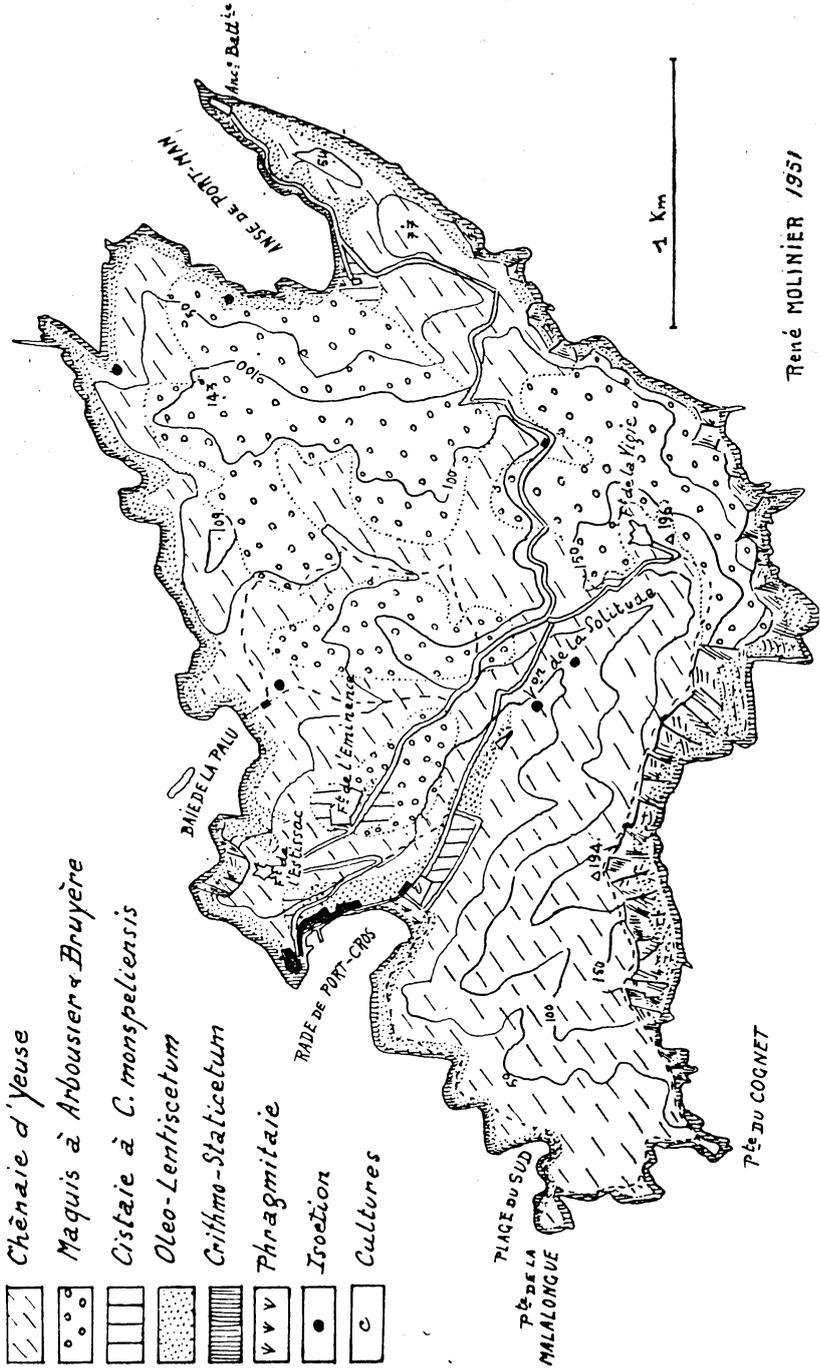
Les hommes passent et rien n'assure que l'avenir conservera à Port-Cros l'immunité que lui vaut, depuis plus de cinquante ans, l'effort protecteur d'un grand ami de la nature. S'il est un point de la Provence cristalline qui mérite d'être placé sous la sauvegarde effective de l'Etat, sous la forme de réserve nationale ou toute autre forme permise par les règlements en vigueur, c'est certainement l'île de Port-Cros, que son isolement permettrait de protéger assez facilement, il faut souhaiter que les mesures assurant une protection efficace de la végétation originelle soient prises avant qu'il soit trop tard.

*
**

En dehors de cette magnifique reconstitution de la Chênaie d'Yeuse, l'Ile de Port-Cros a retenu mon attention par la conti-

(1) L'abondance des Chênes, autrefois, aux Iles d'Hyères, est soulignée par les historiens, non sans fantaisie parfois. Ainsi, les abbés MORERI et DELAPORTE (in JAHANDIEZ : *Les Iles d'Hyères*, 1914, p. 56), rapportent que « les sangliers traversaient la mer à la nage pour s'en aller manger les glands de l'Ile ». Cette idée surprenante — il n'a certainement jamais manqué de glands dans les Maures au point de déterminer de telles migrations de porcins vers les Iles — avait sans doute son origine dans l'étymologie supposée de Porquerolles que ces auteurs faisaient dériver de « porcs sauvages ».

CARTE DES ASSOCIATIONS VÉGÉTALES DE L'ILE DE PORT-CROS



René MOLINIER / 1951

nuité, sur son littoral, des groupements à Myrte, Olivier, Lentisque et Genévrier de Phénicie.

En signalant la présence de ces peuplements en 1937, j'avais émis l'hypothèse qu'ils pourraient bien représenter « le dernier écho septentrional d'un groupement très xérique, à affinités plus méridionales que la région méditerranéenne française ». Les études qu'après une longue interruption j'ai reprises ces dernières années tout au long du littoral méditerranéen en France et en Afrique du Nord confirment ce point de vue et je l'ai précisé dans une communication au récent Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences à Tunis (mai 1951).

La végétation originelle de la Provence a dû comporter, de la Nerthe à Menton, une forêt climacique à Olivier, Myrte, Lentisque, Caroubier, *Euphorbia dendroides* et Pin d'Alep. Cet *Oleo-Ceratonion* (1) ne formait qu'un liseré littoral — appauvri en espèces caractéristiques, plus ou moins discontinu, — en Provence calcaire occidentale où il n'est plus représenté, de nos jours, que par des peuplements de Lentisques, Genévriers rouges, Oliviers et parfois Myrtes, souvent localisés dans le bas des vallées mortes que sont les calanques marseillaises. Il était sans doute mieux développé floristiquement d'Hyères à Menton (avec notamment le Caroubier et *Euphorbia dendroides*), plus fréquent mais toujours cantonné dans le cours inférieur des fleuves côtiers et le bas des vallons aboutissant à la mer, sous un climat plus humide et plus chaud; on en voit d'importants vestiges sur la côte des Maures et de l'Estérel, et surtout entre Nice et Menton où ce groupement s'élève jusqu'aux environs de 300 m d'altitude.

L'*Oleo-Lentiscetum* forme une bande continue à Port-Cros, ceinture étroitement moulée sur le *Crithmo-Staticetum* des rochers littoraux, étroitement enserrée elle-même par le maquis à Arbousiers ou la Chênaie d'Yeuse vers l'intérieur de l'île.

Il n'y a d'interruption, dans cette ceinture d'*Oleo-Lentiscetum*, que sur la côte occidentale de Port-Cros, entre les Pointes Malalougue et Cognet, et c'est certainement au mistral qu'elle est due, car on voit le groupement réapparaître, sur cette partie de côte, dès qu'il y peut trouver un léger abri contre ce vent. C'est au froid provoqué par le mistral et non à sa violence qu'est due l'élimination de l'*Oleo-Lentiscetum* en ce point; cette association est particulièrement adaptée au vent en effet et, en bien des points des côtes de la Provence cristalline, on voit les arbustes qui la constituent couchés, appliqués en touffes larges et basses sur le sol, là où les vents marins sont particulièrement fréquents et violents.

L'Olivier sauvage est fréquent dans l'*Oleo-Lentiscetum* de Port-Cros et forme même, en certains points, de véritables petits bosquets très compacts, par exemple sur les rochers de l'Ouest de la

(1) Rappelons que le Caroubier s'appelle *Ceratonia siliqua* (N.D.L.R.).

baie de Port-Man, où le relevé suivant a été fait (altit. 5-6 m; hauteur 4-5 m; 100 m²; couv. 100 %):

Caractéristiques :

3.3 <i>Olea europaea</i> .	1.2 <i>Teucrium marum</i> .
3.4 <i>Pistacia lentiscus</i> .	1.2 <i>Juniperus phoenicea</i> .
2.4 <i>Myrtus communis</i> .	

Compagnes :

2.2 <i>Pinus halepensis</i> .	+ <i>Rosmarinus officinalis</i> .
1.2 <i>Cistus monspeliensis</i> .	+ <i>Smilax aspera</i> .
+ <i>Euphorbia characias</i> .	+ <i>Erica arborea</i> .
+ <i>Asparagus acutifolius</i> .	+ <i>Lonicera implexa</i> .
+ <i>Quercus ilex</i> .	+ <i>Ruta angustifolia</i> .
+ <i>Arbutus unedo</i> .	+ <i>Melica major</i> .
	+ <i>Arisarum vulgare</i> .
	+ <i>Asphodelus microcarpus</i> .

Notons encore le grand développement de *Teucrium marum* dans ce groupement et aussi, lorsqu'il s'y trouve, d'*Anthyllis barba-jovis* par exemple à la Palu. Si *Teucrium marum* entre dans le maquis et même sous les Chênes verts un peu partout dans l'Ile, il y fleurit faiblement; il n'est qu'à voir ses touffes densément étalées et abondamment fleuries en pleine lumière, entre les Lentisques et les Myrtes, par exemple à la Palu ou sur les pentes Nord-Est du Fort de l'Estissac, pour comprendre que cette espèce méridionale, qui atteint ici sa localité la plus avancée vers le Nord en Méditerranée occidentale, est une caractéristique de l'*Oleo-Lentiscetum*.

Il en est de même d'*Euphorbia dendroides* qui, sur les pentes Nord-Est du Fort de l'Estissac, forme des peuplements denses, avec la composition floristique suivante (altitude 80 m; hauteur 1 m; 100 m²; couverture 90 %):

Caractéristiques :

3.2 <i>Euphorbia dendroides</i> .	2.3 <i>Pistacia lentiscus</i> .
2.3 <i>Olea europaea</i> .	3.3 <i>Teucrium marum</i> .
2.3 <i>Myrtus communis</i> .	+ <i>Juniperus phoenicea</i> .

Compagnes :

2.1 <i>Asphodelus microcarpus</i> .	+ <i>Centaurium umbellatum</i> .
1.2 <i>Cistus monspeliensis</i> .	+ <i>Gastridium lendigerum</i> .
+ <i>Rosmarinus officinalis</i> .	+ <i>Aira Cupaniana</i> .
+ <i>Phillyrea angustifolia</i> .	+ <i>Gladiolus communis</i> .
+ <i>Erica arborea</i> .	+ <i>Vicia tetrasperma</i> .
+ <i>Arisarum vulgare</i> .	

Ces peuplements à *Euphorbia dendroides* sont ou bien des stades de dégradation de l'*Oleo-Lentiscetum* ou bien des stades précédant son installation sur des sols devenus impropres au climax antérieur — le *Quercetum ilicis* — comme c'est probablement le cas à Port-Cros.

La distribution altitudinale de l'*Oleo-Lentiscetum* à Port-Cros — et vraisemblablement dans les trois Iles d'Hyères (1) — appelle quelques remarques.

Il en existe, il est vrai, un îlot floristiquement fragmentaire, au bord de la route, au Fort de l'Eminence, à 120 m d'altitude; mais c'est visiblement un peuplement récent, développé à la suite de la destruction de la Chênaie d'Yeuse et du maquis qui lui avait d'abord succédé; il est inclus dans une Cistaie à *Cistus monspeliensis* — faciès d'incendie.

Mieux développé, et surtout avec beaucoup d'*Euphorbia dendroides*, il s'élève sur les pentes Nord-Est du Fort de l'Estissac, jusqu'à 80 m environ d'altitude (relevé ci-dessus). Mais ces altitudes sont tout à fait exceptionnelles aux Iles d'Hyères où l'*Oleo-Lentiscetum* ne s'élève normalement pas à plus de 20-30 m au-dessus de la mer.

Or, il atteint plus de 300 m d'altitude vers Nice et, sous la forme de peuplements à *Euphorbia dendroides*, il atteint la même altitude sur la côte voisine des Maures, par exemple à Saint-Clair et la Fossette entre le Lavandou et Cavalaire. Dans les Maures occidentales, l'*Oleo-Lentiscetum* s'insinue dans les massifs en suivant les fonds de vallons, jusqu'à 8-10 km du littoral. Pourquoi donc cette étroite localisation à basse altitude aux Iles d'Hyères ?

Peut-on invoquer la concurrence de la Chênaie d'Yeuse ? Si l'*Oleo-Lentiscetum* était climaciquement à sa place à une altitude de l'ordre de 2-300 m, il s'y maintiendrait malgré la proximité de la Chênaie d'Yeuse, comme il le fait à Nice. L'*Oleo-Lentiscetum* est bien un groupement originel sur le littoral de Port-Cros et de la Provence cristalline, mais seulement sur une étroite bande littorale, que les observations faites aux Iles d'Hyères permettent de localiser entre les associations halophiles et 20-30 m d'altitude. Partout où l'*Oleo-Lentiscetum* s'observe plus haut et plus ou moins loin du littoral, il représente une phase progressive vers l'installation du climax côtier dans un domaine primitivement occupé par le *Quercetum ilicis*.

*
**

Enfin, une troisième transformation remarquable de la végétation de Port-Cros est le grand développement des Pins d'Alep — qui

(1) A l'Ile du Levant, l'*Oleo-Lentiscetum* se présente de la même manière qu'à Port-Cros et se localise également sur une étroite bordure ceinturant le *Crithmo-Staticetum*. Au Grand-Avis, à l'Aygade, au Vallon des Grottes, à Rioufrède, on voit la même abondance de *Teucrium marum* et l'Olivier est fréquent parmi les Myrtes, les Lentisques et Genévriers rouges. *Euphorbia dendroides* s'y retrouve dans l'Est de l'Ile et il est probable que le *Teucrium massiliense*, ici à sa limite septentrionale comme le *Teucrium marum*, s'y localise; il semble bien en être ainsi au moins au Vallon de l'Aygade et au Vallon des Grottes. *Cirsium Casabonae*, la troisième plante corse présente à l'Ile du Levant, paraît plutôt faire partie du maquis, d'un maquis clairsemé, que de l'*Oleo-Lentiscetum*.

forment une strate supérieure à peu près continue à Port-Cros — le Pin maritime y étant tout à fait subordonné. Le Pin d'Alep fait normalement partie de l'Oleo-Lentiscetum d'où il a facilement progressé vers l'intérieur, aux Iles d'Hyères comme dans toute la Provence, aux dépens des Chênaies détruites. L'impossibilité, pour ce Pin, de s'ensemencer sous des couverts denses m'a convaincu qu'il doit son abondance actuelle, aux Iles d'Hyères, à d'anciennes éclaircies des Chênaies par la coupe ou le feu. Il avait certainement moins d'importance dans les forêts originelles que de nos jours et, si la Chênaie continue à se développer sans accident, les grands Pins qui parent heureusement l'île disparaîtront sans laisser de descendants en dehors du seul littoral à *Oleo-Lentiscetum*, leur vrai et seul domaine, où ils forment d'ailleurs une frange magnifique; il n'est, pour s'en convaincre, que d'aller s'asseoir à leur ombre sur la plage du Sud ou encore, dans l'anse même du port, en face du Manoir, là même où le poète situait les rêveries d'Hélène (1).

René MOLINIER.

(1) La carte reproduite page 344 est schématique en ce sens qu'elle ne saurait figurer, à une échelle réduite, tous les détails que l'emploi de la couleur eût permis. Le Pin d'Alep n'a pas été figuré: c'était inutile puisqu'il est partout dans l'île où il forme une strate supérieure à peu près continue, dans tous les groupements à l'exception du *Crithmo-Staticetum littoral*. Sur les plages (Port-Cros, La Palu, Port-Man), le *Crithmo-Staticetum* s'interrompt; il est remplacé par un groupement de Soudes (*Salsola* sp.) très clairsemé. La carte figure seulement une ceinture halophile sous le nom de *Crithmo-Staticetum*.

Il n'est pas question, dans le texte, de *Isoetion* figuré sur la carte; il s'agit de groupements très localisés auxquels participent des petites espèces sans intérêt pour l'allure générale des peuplements; on y voit par exemple: *Isoetes Duriaei*, *Laurentia Micheli*, *Scirpus Savii*, *Juncus capitatus*, des Sélaginelles, des Mousses, des Hépatiques, etc.